

BRUNSWICK SOCIÉTÉ D'AVOCATS CONSEIL DE SPARK LASERS À L'OCCASION DE SA LEVÉE DE FONDS DE 1 MILLION D'EUROS

Spark Lasers réalise sa première levée de fonds d'un montant d'1 million d'euros auprès de Starquest Capital et de la société Gravitation.

Créée en 2015 par Pascal Dupriez et Guillaume Bouquet à Talence, dans la métropole bordelaise, Spark Lasers développe, produit et commercialise des lasers impulsions picosecondes et femtosecondes. Réalisant près de 80% de son activité à l'étranger (Allemagne, Asie, Etats-Unis, Israël, Japon et Suisse), Spark Lasers sert les industriels du micro-usinage mais aussi les professionnels de la recherche scientifique, notamment de l'imagerie biomédicale et des neurosciences.

La société concrétise sa première levée de fonds, d'un million d'euros, auprès de Starquest Capital (investisseur en capital auprès de jeunes pousses innovantes) et de la société Gravitation (holding d'investissement de Charles Beigbeder).

Avec cet investissement, Spark Lasers ambitionne d'augmenter rapidement ses capacités de production et d'investir de nouvelles niches, avec de nouvelles gammes de lasers femtoseconde technologiquement très innovantes, très compactes et avec des performances inédites sur son marché.

Dans le cadre de cette opération, Spark Lasers était accompagnée par l'équipe bordelaise de Brunswick Société d'Avocats, représentée par Sébastien Péronne, Avocat associé. Le pôle Capital-Investissement et Fusion-Acquisition du cabinet confirme son implantation régionale avec plusieurs opérations récentes (Yooji, LNC Therapeutics, Alliance Etiquettes, newHeat, ect.). Mais également sa capacité à intervenir dans le cadre de levées de fonds permettant d'accélérer le développement de jeunes entreprises ou d'entreprises innovantes (telles que Kalray et CAILabs avec Safran Corporate Ventures).

Conseils et intervenants de l'opération

Conseil juridique Spark Lasers : Brunswick Société d'Avocats (Sébastien Péronne, Aude Idris)

Commissaire aux comptes de la Société : Compagnie Fiduciaire Audit (William Lévêque)

Commissaire aux avantages particuliers : Cabinet HTP (Philippe Hoarau)

Contact Cabinet :

Sébastien Péronne
Avocat associé
Tél. : +33 5 56 11 57 94
speronne@brunswick.fr

Contact Presse :

Cyril Rocca
Sachinka
Tél. : +33 1 77 35 70 32
c.rocca@sachinka.com

A propos de Brunswick Société d'Avocats

Créé en 1989, le cabinet, présent à Paris et à Bordeaux, accompagne ses clients - entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels - dans leur quotidien et dans leur développement. Ses équipes interviennent en droit des sociétés, fusion-acquisition, capital-investissement, droit des contrats commerciaux, droit immobilier, droit boursier et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information, droit des entreprises en difficulté et du contentieux du droit des affaires. www.brunswick.fr

Brunswick Société d'Avocats est un membre actif du réseau international d'avocats GESICA.
